



CLUSTER DES ORGANISATIONS ENVIRONNEMENTALES  
PROVINCE DU NORD-KIVU  
TERRITOIRE DE RUTSHURU

Email : fauneflore.virunga@gmail.com

Tél : +243 999097676, +243 998997241

B-38-ENV-TR-NK/20

Vivre en harmonie avec la nature

---

# RAPPORT NARRATIF SUR L'INSECURITE ET DESTRUCTION DES ZONES HUMIDES

« Cas du lac Edouard et ses zones côtières »

## Sources de financement des groupes armés

1. INSECURITE
2. BRACONNAGE
3. CARBONISATION

Rapport de la réunion du 10 SEPTEMBRE 2021

CLUSTER ENVIRONNEMENT

012-CLUST-ENV/TR-NK/2021

Contact : +243999097676

*« Le Cluster Environnement ensemble des organisations sans but lucratif issues de la société civiles secteur environnement régies par la constitution de la République Démocratique du Congo et la loi N° 004-2001 du 20 Juillet 2021 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'unité publique. »*

Le lac Édouard fait partie intégrante du Parc National des Virunga, site du Patrimoine Mondiale de l'UNESCO et site de RAMSAR (relative aux zones humide) et dont la survie des communautés riveraines dépend directement de ce lac. Ces communautés riveraines vivent de la pêche exercée sur ce lac comme l'unique moyen de survie et de développement durable. Malheureusement les zones humides du lac Édouard sont menacées d'exploitation illégale avec des conséquences néfastes sur le plan socioéconomique, environnemental et diplomatique.

En outre, l'exploitation actuelle de cette espace liquide est à l'encontre de la convention de Ramsar de 1971 relative aux zones humides d'importance internationale à laquelle la RD Congo a adhéré le 18 Janvier 1996 qui constitue une ressource de grande valeur économique, culturelle, scientifique et récréative, dont la disparition serait irréparable.

Malheureusement l'exploitation illégale de cette espaces liquide est une priorité pour certains dont la majorité des pêcheurs irréguliers s'attachent aux certains services de l'Etat qui contrecarrent le plan de gestion de cette espaces liquide/lac Édouard. La RD. Congo cherche à redorer son image à l'échelle internationale et surcroit à ce moment de l'accession de la RD. Congo à la tête de l'UA, la RD. Congo doit être un modèle dans l'application des textes internationaux.

## LAC EDOUARD

Est un plan d'eau situé entre la RD Congo et l'Ouganda, et compte tenu de sa formation physico-chimique, il regorge plusieurs espèces des poissons, un aspect qui le classe parmi les lacs le plus poissonneux de l'Afrique et le reste du monde. Sa gestion sur la pêche et des pêcheries fut basée d'une convention signée entre l'ICCN et la COPEVI (chefs coutumiers), dont les activités de pêche réglementées en termes des techniques de pêche, zones de pêche, matériels de pêche,... Ce qui demande une surveillance permanente afin de ne pas laisser ce plan d'eau à la merci des destructeurs des écosystèmes. Cette responsabilité de réglementation relevant à priori à l'ICCN, la COPEVI.

### a. Plaquage de la plaque d'immatriculation aux pirogues de pêche au lac Édouard

Ce projet consiste pour l'identification légale des pirogues de pêche sur le lac Édouard. Il y a plus d'une décennie le lac Édouard pose des problématiques sur sa gestion. Le lac Édouard étant une partie intégrante du Parc National des Virunga, ICCN/PNVi dans ses attributions à la gestion de cette espace liquide a initié une opportunité du projet de plaquage pour l'identification des pirogues de pêche sur l'étendu du lac.

A l'Est de la RD. Congo, le lac Édouard se caractérise par une ressource halieutique riche et diversifiée. Cette diversification concerne aussi les populations qui partagent et

exploitent cette ressource. Le secteur de la pêche a un rôle économique important puisqu'il contribue à la sécurité alimentaire des populations, mais également à la création d'emplois.

Sans tenir compte du reste, au lac Édouard, la capacité de nuisance du groupe armé Mai-Mai s'accroît et pèse aux paysans pêcheurs et l'ingérence politique à la gestion du lac Édouard fait un grand défi.

Pour l'activité de plaquage de plaque aux pirogues dans différentes pêcheries, c'est un projet indicateur de gestion pour restaurer l'équilibre socioéconomique de cette communauté de pêcheurs au lac Édouard, mais l'ingérence politique et certains services de l'Etat dans ces différentes pêcheries bloquent les activités du projet.

Pour l'ingérence politique dans la gestion du lac Édouard, les DEPUTES députés nationaux et provinciaux, il sied de dénoncer leur comportement irresponsable démagogue qui induit en erreur les pêcheurs de contrecarrer certaines lois de la République relatives à la conservation pour des raisons de protéger leur électorat pour l'année 2023.

## LE RAVITAILLEMENT DES GROUPES ARMÉS ET CERTAINS SERVICES DE L'ETAT

Les groupes armés et certains services de l'Etat dans et autour du Parc National des Virunga s'approvisionnent de la manière suivante :

### Cas de la FORCE NAVALE



La Force Navale, sur le lac Édouard, a déjà créé une chaîne de liaison des pêcheurs clandestins et certains armateurs irréguliers pour contrecarrer l'initiative du projet de plaquage de plaque aux pirogues dans différentes pêcheries.

La Force Navale perçoit de la redevance issue des pêcheurs clandestins.

Il nous revient avec une grande inquiétude de voir comment le lac Édouard traverse un moment très critique basé sur l'insécurité, paiement Jeton du groupe armé qui chapeaute les activités illégales sur le lac.

## Cas de la FORCE LOYALISTE /FARDC (3409<sup>ième</sup> Régiments basés à KAHUNGA)

De cette occasion nous dénonçons le comportement de 3409<sup>ième</sup> régiments basés à KAHUNGA qui a 3 positions à la cote Ouest de l'agglomération de KIWANJA vers secteur du Parc à KIDODI dont chaque carbonisateur contribue à chaque position 0,75\$ par sac de charbon sauvage dont pour les 3 positions ,les carbonisateurs contribuent 0,75\$ x 3 positions = 2,25\$ par jour et par sac de charbon sauvage.

En date du 08/09/2021, 178 sacs de charbon sauvage ont été documentés, recette journalière perçue par les 3409<sup>ième</sup> régiments basés à KAHUNGA est de :

2,25\$ x 178 sacs = 400,5\$/Jour

Voila la recette par jour.

## Cas des Mai-Mai « imposition des taxes sur le lac »

Le groupe armé à la côte Sud-ouest du lac Edouard de leur présence s'approvisionne d'une part à partir de la vente de JETON hebdomadaire par pirogue et, d'autre part à partir des acteurs extérieurs. Ce groupe se livre au braconnage (abattage des animaux sauvages du Parc).

Par ailleurs, il facilite la pratique de la pêche illicite dans les frayères du lac Edouard où chaque pêcheur illégal leur verse une somme qui varie entre 10\$ et 100\$ par semaine. Des pêcheurs en provenance de KAMANDI, KISERERA et TALIHA sont souvent escortés par certains éclaires des Mai-Mai afin de leur protégée contre toute autre arrestation des services étatiques de protection du lac.

Le tarif de paiement de cette taxe est le suivant :

- Pour la pêche au filet dormant : 20.000 FC (soit 10\$USD) par semaine et par pirogue,
- Pour la pêche au tam-tam : 100.000 FC (soit 50\$USD) par semaine et par pirogue;
- Pour le Filet maillant/Kaningini : 100.000 FC (soit 50\$USD) par semaine et par pirogue;
- Pour la Senne de plage : 200.000 FC (soit 100\$USD) par semaine et par pirogue.

## Cas des FDLR

C'est à partir des activités illégales par déforestation pour carbonisation dans différentes zones du Parc National des Virunga que s'enrichi en carbone le groupe armé étranger/ FDLR

## Résultats et impacts attendus dans cette période de l'Etat de Siege

Sont ci-après :

- a. Restauration de l'autorité de l'Etat sur la communauté de pêcheurs au lac Édouard ;
- b. Evacuation de petit groupe armé Mai-Mai à la côte Sud-ouest du lac Édouard/CHANIKA ;
- c. Mise en valeur loi relative à la conservation ;
- d. Supprimer des taxes illégales que la force loyaliste/FARDC de 3409<sup>ième</sup> régiments exerce à la population ;

Par ailleurs, des recommandations pertinentes suivantes sont formulées :

- Accélérer avec le projet de plaquage d'immatriculation minéralogiques aux pirogues sur le lac Édouard ;
- Restaurer les postes de patrouille dans les différentes zones côtières du lac Édouard afin d'assurer la surveillance et le contrôle permanent des activités de pêche;
- Apporter soutien sécuritaire aux patrouilleurs en activités au lac Édouard ;
- Renforcer l'autorité de l'Etat dans différentes ;
- Mener un plaidoyer plus fort auprès des autorités compétentes pour éradiquer les groupes armés actifs dans le Parc National des Virunga en général et au lac Édouard en particulier.

Avec la restauration de la sécurité dans certains coins du lac Édouard, nous croyons qu'il est temps d'imposer l'autorité de l'Etat pour la bonne réglementation et assainissement au lac Édouard.

Ainsi, pour terminer, les Ministères de : l'Environnement, Pêche-Elevage et la Direction Générale de l'ICCN de prendre des mesures adéquates pour assainir la pêche sur le lac Édouard partie Congolais et sauver ses écosystèmes au profit de générations présentes et futures.

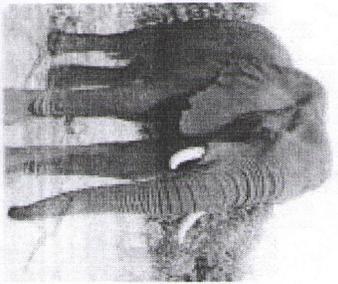
## ECOLOGISTES





# ZONE HUMIDE





Vivre en harmonie avec la nature

**CLUSTER DES ORGANISATIONS ENVIRONNEMENTALES**

**PROVINCE DU NORD-KIVU**

**TERRITOIRE DE RUTSHURU**

Email : fauneflore.virunga@gmail.com

Tél : +243 999097676, +243 998997241

B-38-ENV-TR-NK/20

**LISTE DE PRESENCES**

NO: 01/18

NO	Responsable de l'Organisation	Organisation	Fonction	Contact	E-Mail	Signature
01	BUSABE SHANABABA Ignace	ENVIRONNEMENTAL	Superviseur EDD	0999871744	—	
02	JOEL KABWASA	BEIE	Coord.	0999097676	boienamurcus@gmail.com	
03	MtOMBI KABAMA ROBERT	COATC	sup	0998892804	coaticoo@gmail.com	
04	PATRICK LUWALESHA	ABEDH	Sec Exécutif	09983751084	patric.kabwasa@gmail.com	
05	SEBUHOZO PATRICK	ATFD/ISSI	chargé missions	0998833430 0920251878	patrick.kabwasa@gmail.com	
06	FISTON KIBALWA FILS	FAPD/aili	Sec	0993600098	stano.kibwasa@gmail.com	
07	BwBNGE MUTABAZI	OR&DDH O	responsable	0998341456	mutabazi@gmail.com	
08	Fidèle KAMBERA	RUPENOT	RUPENOT	0999234149	fidèle.kambera@gmail.com	
09	EMES KASHIMBA	NERETS	Point focal	097307760	nerets@gmail.com	

Résilience des communautés tributaires de la protection basée sur la faune et flore

Suite

10	JACQUES KAKETEWA	CEDEBU	ABOKOME	091513458	Kabulwa@gmail.com	
11	FESTUS MUNYIMBA	CEBUDO	Epap d'Antoine	091924685	cedebudubugya@gmail.com	
12	DEKATIEN BAKKBO	ASHAKAR	VIREIDA	0993333499	-	
13	ISAAC MWISEKURE	VBI	de-mwitemu	0970714867	vydiatblw@gmail.com	
14	WIVINE NZABARA	PACOFEN	sustainable	0733991554	Pacofen020@gmail.com	
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						

Résilience des communautés tributaires de la protection basée sur la faune et flore

Pour le Cluster Environnemental Territoire de RUTSHURU  
 PROVINCE DU NORD-KIVU  
 Est de la RD. Congo



Rutshuru, le 12/09/2021

Pour le Cluster Environnemental Territoire de RUTSHURU  
 PROVINCE DU NORD-KIVU  
 Est de la RD. Congo